



inspection académique
Vienne
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



PREFECTURE DE LA VIENNE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE



Forum Education et Parentalité - 26 mars 2010

Le 26 mars 2010 vous avez participé au forum "Education et parentalité" organisé par l'Inspection Académique, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et les Fédérations d'Education Populaire du département de la Vienne.

Les objectifs de ce forum ont été de :

1 - Proposer un temps et un espace de réflexion sur la place des parents dans la réussite éducative des enfants et des jeunes en favorisant les échanges, la rencontre, les témoignages...notamment :

- sur les complémentarités éducatives et le lien entre les familles et les acteurs des politiques éducatives locales.

- sur les attentes réciproques entre les parents, les équipes enseignantes, les élus, les acteurs associatifs concernant l'éducation des enfants et jeunes.

2 – Proposer des pistes de réflexions et d'actions pour alimenter les travaux des groupes de pilotage locaux des projets éducatifs locaux.

Après les propos introductifs de Messieurs Paratte, Maire de Buxerolles, Pascal Dejoux, Inspecteur Adjoint de l'Education Nationale et de Madame Françoise Linsolas, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, les participants se sont répartis en 3 ateliers pour réfléchir ensemble sur la thématique de la place des parents à partir de différents témoignages introductifs.

Après une courte restitution des ateliers, Madame Martine Fourier, Docteur en Sciences de l'Education, a donné des pistes de réflexion étayées d'exemples en s'appuyant sur la synthèse des 3 ateliers et les principales préoccupations émergentes.

Une conclusion pleine d'humour a été faite par la compagnie de théâtre d'improvisation de l'ADIV ; un espace de dédramatisation pour repartir détendu et plein d'espoir...



Vous trouverez dans ce document

Le compte rendu des 3 ateliers

L'intervention de Martine Fourier

Le regard de l'ADIV en quelques images

La liste des participants

REMERCIEMENTS

Les membres de la commission "politiques éducatives" chargés de l'organisation de ce forum tiennent à remercier :

- l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée.
- La maison des projets de Buxerolles pour la mise à disposition de ces locaux et de son personnel
- La municipalité de Buxerolles et particulièrement Monsieur le maire pour sa disponibilité et son intérêt
- La compagnie de théâtre de l'ADIV



Atelier 1 - Parents et équipes enseignantes –



*Animateur, Jacques Demiot,
Rapporteur, Marie Fracasso*

Atelier 1 - Parents et équipes enseignantes –

Animateur J Brouleau, rapporteur A. Jussaume

Témoignage 1 : Marc Bégaries, Directeur école Jean Mermoz à Poitiers

A l'époque de la mise en place du Clas par le CSC La Blaiserie (1998), il y a eu quelques frictions entre les enseignants et le CSC relatives notamment aux valeurs pédagogiques. Avec l'arrivée du dispositif d'accompagnement éducatif, une articulation s'est mise en place entre les deux dispositifs que sont l'accompagnement éducatif et le Clas.

L'école Jean Mermoz est le seul établissement scolaire de Poitiers où l'accompagnement éducatif est réalisé par les enseignants.

Le Directeur semblait dire que les parents s'en remettent beaucoup à l'école : ils n'ont pas le temps d'être présent et de s'investir. Par contre ils souhaitent que les devoirs soient faits.

Eléments positifs : une recherche sur une cohérence des horaires des différents dispositifs a été mise en place (aide personnalisée/ accompagnement éducatif). Un enfant ne peut élargir qu'à un seul dispositif. Enseignants volontaires pour assurer l'accompagnement éducatif.

Difficultés :

Le chevauchement et les horaires des différents dispositifs

L'information aux familles concernant les horaires des différents dispositifs

Problématique à retenir :

- fossé entre l'école et les parents alors que ces deux acteurs sont et doivent être complémentaires
- le télescopage des différents dispositifs
- lourde journée pour certains enfants

Témoignage 2 : Séverine Bardeau, FCPE Montmorillon

Avec la mise en place de l'aide personnalisée, il y a eu un chamboulement des horaires et du rythme scolaire. Les parents ont tenté de trouver une place et de faire entendre leur refus de passer à 4j et ½ sans justificatif, mais en vain leur voix n'a pas compté.

Eléments positifs : aucun, expérience douloureuse.

Difficultés :

Absence de dialogue entre IA, élus et les parents (aucune rencontre)

Problématique à retenir :

Manque de dialogue et d'échange

Les parents qui cherchent à s'investir n'ont pas de place

Témoignage 3 : Anne Chevrier, animatrice du CSC de la Comberie à Migné Aauxances

Action à l'initiative du secteur Famille en lien avec les écoles maternelles et primaires de la commune.

Elle avait pour finalités de dédramatiser le regard de l'école et de faciliter la relation école/parents. Il s'agissait de rassembler les parents et les enseignants en dehors de l'école sur un thème commun à savoir les travaux d'écriture afin d'aboutir in fine à une pièce de théâtre.

Eléments positifs :

Les enfants, les parents et les enseignants ont participé aux travaux d'écriture

De plus en plus de classes et de familles qui adhèrent au projet

Le personnel périscolaire également acteur de ces travaux d'écritures
Cette action permet de déstigmatiser l'image des enseignants

Difficultés :

Certains parents en souffrance

L'absence d'un représentant de l'établissement et/ou d'enseignants à la pièce de théâtre

Problématique à retenir :

Permettre de la cohésion et du lien entre parents, enseignants.

Le manque de dialogue et de confiance.

Synthèse des ateliers :

« Il existe un vrai fossé entre l'école et les parents »

1. Les attentes des parents :

- être plus consultés par les enseignants et les élus,
- être dans de la co-construction des différents dispositifs (Accompagnement éducatif, Clas...)
- que l'école entende que certains enfants ne rentrent pas dans la norme (les enfants touchés par les dys)

2 Les attentes des enseignants :

- Arriver à toucher les parents : comment les faire revenir à l'école ?
- Arriver à impliquer les parents: comment installer une relation de confiance ?

3 Préconisations :

Le temps des parents n'est pas nécessairement celui des élus, des enseignants ou encore celui de l'association.

Il convient de créer ou recréer cet espace de dialogue en repensant l'espace « temps » mais également « lieu opportun » et la méthodologie.

Compte rendu réalisé par Marie Fracasso
Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

Atelier 2 - Parents et acteurs associatifs -



*Animateur, Denis Renaudin
Rapporteur, Marie-Reine Amossé*

Atelier 2 - Parents et acteurs associatifs -

Animateur D. Renaudin, rapporteur MR. Amossé

1^{er} Témoignage : François SOUS Principal du collège de Couhé

François SOUS présente le partenariat entre le collège, les professionnels jeunesse de la communauté de communes et l'association des parents ; le projet éducatif local, piloté par la communauté de communes, constitue le cadre d'intervention du collège dans ces actions éducatives en direction des jeunes et des familles. (l'accompagnement et d'implication des parents sont un des objectifs du PEL) ; le collège s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Le PEL a notamment favorisé la complémentarité éducative

- entre le collège, la communauté de communes et les associations
(La communauté de communes par ses professionnels de l'animation facilite le lien entre le collège et les associations, le collège et les parents.)
- entre les dispositifs : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et Accompagnement Educatif ;
- entre certaines actions du collège et l'accueil de loisirs adolescents, notamment sur l'implication des parents.

François SOUS met en avant le rôle important de l'animatrice coordonnatrice de la communauté de communes qui joue un rôle de médiateur, en facilitant les liens entre les parents et le collège, ainsi que les associations et le collège.

Il constate une évolution du comportement des parents, qui, d'une attitude revendicative, tendent vers une posture plus coopérative.

Ainsi, une réflexion sur la place des parents qui se met en place progressivement à partir d'actions concrètes.

Les principales difficultés évoquées sont :

- le temps nécessaire pour réunir les différents acteurs
- le transport qui en milieu rural ne facilite pas toujours l'implication des familles.

Les aspects positifs concernent :

- l'interrelation importante collège, Communauté de communes, APE sur un projet commun
- une personne référente, clairement identifiés (coordonnatrice du PEL, animatrice jeunesse et intervenante au collège)
- une meilleure lisibilité des actions pour les parents
- une implication des parents sur des actions concrètes (travail sur des thèmes choisis avec eux).

2^{er} Témoignage : Dominique DURAND, Directeur du centre socioculturel des 3 Cités

2 expériences sont présentées :

- « Ecole des parents » il s'agit de la mise en place de groupes de parole animés par 2 animatrices connues des familles.
- Bus itinérant avec spectacles pour enfants et parents.

L'objectif de ces 2 actions est de donner une place aux familles en étant à leurs écoute et en leur donnant la parole.

Aspects positifs :

- l'impact du travail de fond sur le respect
- la présence de professionnelles connues qui permet de créer un climat de confiance.

Difficultés :

- les parents sont peu volontaires pour parler de sujets confidentiels
- tendance à en demander toujours plus aux mêmes familles
- le temps : celui-ci est nécessaire pour informer, expliquer, construire ensemble

Points qui ressortent des échanges

Des constats

- tendance à des attentes importantes vis-à-vis de familles en difficultés → nous devons nous adresser à tous les parents pour éviter la stigmatisation.
- le PEL offre un espace pour construire ensemble et faire vivre un projet, cependant il manque parfois du temps, de la méthode et les volontés politiques à quelques niveaux que ce soit.
- les dispositifs ghettoïsent, cependant ils peuvent parfois être des leviers pour enclencher une réflexion, mettre en place un projet, une dynamique.
- la construction de la relation avec les parents prend du temps → importance du travail de fond
- le collège, les missions locales..., dans leur espace territorial sont des relais importants (pour les 11-16ans) à conditions de s'inscrire dans une démarche de projet partagé. (Exemple du témoignage de François SOUS)

Des questions

Pourquoi ce qui fonctionne plutôt bien avec les petits enfants (ou les parents se rencontrent facilement) ne fonctionnerait pas avec les plus grand : quelle continuité ?, comment maintenir la dynamique ?, les attentes et les besoins étant différents.

Réflexion sur : comment se tisse le lien entre enfants-familles-autres acteurs : à partir d'expériences diverses, extraire les incontournables.

Des convergences en termes de pistes de travail

Prendre le temps d'informer, d'expliquer → besoin d'espaces de paroles, de lieux d'écoute pour construire ensemble.

Construire des relations de confiance → importance des personnes et de la stabilité des professionnels en lien avec les familles.

Prendre en compte des familles dans leur diversité.

Adapter le vocabulaire pour qu'il soit compréhensible par tous (chacun à son jargon souvent source d'incompréhension).

Prendre en compte les familles comme partenaire à part entière ; on construit avec elle (exemple de la définition du projet éducatif d'un accueil de loisirs ou les familles participent à la construction du projet éducatif et aux décisions.

Lever des verrous par rapport à des habitudes de fonctionnement, des modes de pensée et de représentations quelque soit sa place.

Apprendre pour chacun des acteurs à se connaître respectivement, dans son travail, son rôle éducatif.

D'une manière générale passer du faire pour des familles notamment en difficulté à faire avec toutes les familles dans leur diversité.

Au-delà des besoins de temps, d'espace, de méthode, n'est-ce pas aussi des comportements et des représentations, des manières de travailler, à faire évoluer, voir à changer pour chacun.

Compte rendu réalisé par Marie-Reine AMOSSE
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Atelier 3 – Parents et Elus locaux –



*Animateur, Jacques Brouleau
Rapporteur, Annie Jussaume*

Atelier 3 – Parents et Elus locaux –

Animateur J Brouleau, rapporteur A. Jussaume

Le premier témoin⁽¹⁾ de l'atelier a rappelé les deux sens de la relation entre les parents et les élus à partir :

- des demandes des familles, en particulier en lien avec les modes de garde et les activités,
- du projet politique, ancré sur des objectifs clairement définis dont un central, celui d'impliquer et d'aider les familles à se réapproprier leur parentalité.

Un moyen au service de ce projet est le Projet Educatif Local (PEL) défini par des mots clés : passerelle – contrat – complémentarité où les trois acteurs que sont les parents, les élus et les associations sont en interaction les uns avec les autres.

Un premier point de vigilance est à signaler face à la tendance à des attitudes consuméristes : celui de replacer chacun dans son rôle et face à ses responsabilités. Cela se traduit par la volonté affirmée par les élus de ne faire à la place d'aucun des deux partenaires mais plutôt, en lien avec le monde associatif, de contribuer à impliquer les parents comme acteurs.

Le deuxième témoin⁽²⁾ au travers de l'une des trois actions conduites dans son secteur d'intervention, illustre autant cette répartition des responsabilités de chacun que l'effet catalyseur que peut comporter la difficulté, pour peu qu'on sache analyser celle-ci.

Des parents, parce qu'ils ne trouvent pas, dans des réponses peut-être hâtivement apportées par un hyper professionnalisme de la sphère associative, manifestent leur capacité à se mobiliser pour rouvrir la "boîte de dialogue" avec les élus. Trouver un interlocuteur à l'écoute est une étape incontournable, qui ne doit cependant pas occulter la question des dissonances qui peuvent apparaître entre les cultures des professionnels et celles des parents : un deuxième point de vigilance.

C'est en ce sens que le troisième témoin⁽³⁾ a largement développé les difficultés "d'être parent" dans ses rapports avec les élus : si l'identification des rôles de chacun et l'appropriation du lexique sont en général assurées, la question de l'articulation entre eux, des temps des uns avec ceux des autres, constitue un troisième point de vigilance.

Toute action s'ancre dans une réalité locale, mais parce que celle-ci se situe dans une autre, plus large, la question de l'implication des parents se pose dans un contexte social, économique et humain qu'il n'est pas possible d'ignorer. Certes, mais qu'il faut mettre en regard du quatrième et dernier point de vigilance : impliquer les parents n'est pas les impliquer davantage dans le champ associatif – les bénévoles existent, ils sont actifs – impliquer les parents c'est, d'abord et avant tout, les impliquer mieux en leur facilitant la tenue du rôle à jouer dans leur parentalité.

Auteur – Annie Jussaume, le 4 avril 2010

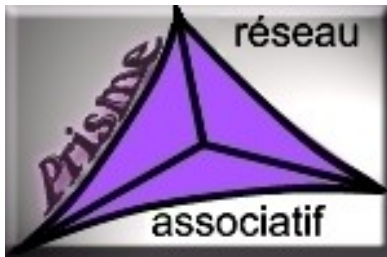
(1) Rodolphe Guyonneau est maire de La Chapelle Montreuil et vice président "petite enfance, jeunesse, emploi" à la Communauté de Communes du Pays Vouglaisien

(2) Hervé Guedjali, directeur de La MPT Châteauneuf, à Châtellerauld évoque une expérience alors qu'il travaillait à la Maison de la Culture et des Loisirs de La Roche Posay.

(3) Isabelle Siroy est représentante de la Fédération des Parents d'élèves (FCPE) de la Vienne.

Conférence de Martine Fourier





La place des parents en co – éducation

INTERVENTION MARTINE FOURIER

Nous rappellerons d'abord des travaux de D. Glassman qui dit que selon les cas, on parle de parents ou de familles et, dans cette situation, ce sont précisément des parents défaillants dans leurs parentalité, des parents qui ne joueraient pas leurs rôles de parents, mais seulement des familles.

Dans ce cadre, il nous semble essentiel de rappeler la représentation de la famille aux formes peut être de plus en plus diverses : monoparentalité, familles recomposées, homoparentalités, concubinage, polygamie, mariages successifs... dont on nous répète la nouveauté alors que M. Segalen nous a appris que le modèle des 2 parents unis dans la longue durée de l'éducation est une exception historique et territoriale...

Claude Martin a écrit « comment les parents définissent eux-mêmes leur rôle, processus complexe de construction, qui fait entrer en ligne de compte les contenus de la socialisation et les modèles transmis dans la prime socialisation, leur ajustement lors de la construction conjugale, le passage à l'état de parents et l'ensemble des contraintes avec lesquelles jouent les parents pour fixer la nature de leur contribution et celles de leurs partenaires ».

En effet, comme l'a dit un participant, les parents sont les généralistes de l'éducation et délèguent à différents spécialistes des temps et parties d'éducation : écoles, loisirs, temps libre, santé, valeurs morales, éducation civique. Les familles pour éduquer leurs enfants attendent des institutions des aides financières, domestiques (garde) et sociales (administration, droits).

Cependant A. Percheron a montré que les valeurs morales, portant sur la relation au travail et aux métiers, les rapports de sexes et la vie domestique, les croyances, les modèles idéaux politiques, sont largement acquises dans la famille. Cela se fait par des apprentissages explicites mais aussi largement par des imprégnations implicites qui ressurgissent à l'état adulte.

Cette éducation partagée se fait dans des espaces éducatifs multiples (domicile, entourage familial et voisinage, lieux de garde de la petite enfance, école, équipements de proximité de loisirs et espaces publics ouverts) et des temps cumulés : de 0 à 25ans, l'année (en France, structurée par le temps scolaire pour toutes les institutions et modes de vies publics), hebdomadaire et journalier.

On sait aujourd'hui, au regard des modes de vie, la difficulté à coordonner les temps de vie (sociaux, familiaux, professionnels, de loisirs..) et combien le temps des parents est contraint par la nécessité de veiller à la protection des enfants, en partage avec les institutions existantes ou non. Par exemple, ces femmes de ménage africaines qui exercent dans les bureaux le matin et le soir ne se voient rien offrir comme modes d'accueil des enfants et on leur reproche de les laisser seuls aux heures extra scolaires...mais peuvent elles nettoyer nos bureaux dans la journée...

Les interactions éducatives se font donc entre les adultes concernés (parents et professionnels, mais aussi parentèle et fratrie), entre les enfants et ces adultes et entre les enfants eux-mêmes. Mais si l'on veut parler de réelle co éducation donnée/reçue en commun, cela suppose de reconnaître des logiques coopératives, mutualistes qui articulent les pratiques savantes et profanes, les pratiques populaires et professionnelles dans une réelle complémentarité sans hiérarchie stigmatisant.

C'est la condition de la cohérence nécessaire à la construction de l'autonomie de l'enfant vers l'adulte, impliquant d'emblée la participation réelle des jeunes et enfants à cette co éducation.

Plusieurs auteurs ont traité de la complexité des pratiques éducatives populaires (B. Lahire, B. Charlot, Dubet, F. Lorcerie, A. Van Zanten..) et Meirieu a écrit et répété que « aucun pays au monde comme la France, n'a construit son système scolaire contre le système familial ».

En fait, jusqu'au années 1980, la question des parents dans l'école ne se posait pas, malgré des lois récentes permettant leur participation (modeste) aux conseils d'écoles et conseils d'administration du secondaire.

Mais aujourd'hui, la question scolaire est profondément liée à la question sociale et l'insertion socio – professionnelle des jeunes, particulièrement en France, est dépendante de leur niveau d'études. Toutes les recherches ont montrées l'exclusion quasi-totale et définitive du monde professionnel des jeunes sans diplômes ni qualification, qui concerne cependant presque 20% d'une classe d'âge tous les ans.

Les parents, même les plus éloignés de l'école ont largement intégrés ces processus et savent, qu'à long terme, leurs enfants sans emplois resteront à leur charge, et à celle de la société, tout au long de leur vie. De plus, cette non insertion présente des risques majeures en termes de prises de risques sociaux (délinquance, marginalisation) et sanitaires (emplois pénibles, espérance de vie réduite..) et les inquiétudes sont grandes dans les familles aussitôt qu'un jeune décroche.

De fait, tous les parents tentent de comprendre et de répondre aux attentes des enseignants mais selon leur capital culturel et social, ces attentes leur sont plus ou proches et familières ou éloignées de leur quotidien et étranges.

L'implication parentale a été défini par Eptsein ainsi : créer un environnement propice aux apprentissages à la maison, participer aux apprentissages à la maison, communiquer avec l'école sur les programmes et les progrès de l'enfant, participer à des activités à l'école, aux prises de décision, collaborer avec la communauté éducative en général.

Nous y ajouterions les formes d'aides au travail scolaire et les aspirations scolaires, qui se traduisent par la durée des études. Mais de fait, le niveau d'études des parents, particulièrement de la mère qui assure jusqu'au lycée la majorité de ces tâches, participent pour deux tiers dans l'implication familiale attendue sous ses formes.

On peut interroger sur l'efficacité de cette implication demandée aux familles, des limites lorsque les parents font « tout bien » sans résultat sur l'enfant, de ces familles qu'on voit trop et de celles qu'on ne voit jamais. La question de la confiance dans les enseignants est posée, entre le « trop » jugée comme démission ou le « pas assez » jugée comme conflictuelle.

Il est essentiel de prendre en compte les implications invisibles des parents inconnus de fait des enseignants qui ne les soupçonnent jamais, les principales étant le niveau d'aspiration porté dans la durée et les aides à la maison, même maladroites.

Concernant la participation aux apprentissages, dans les milieux populaires, elle peut être portée par la fratrie, la parentèle ou des associations de proximité.

L'organisation de la vie familiale (limites de sorties, d'heures de coucher, de jeux et télévision) est largement soumise aux contraintes scolaires. Beaucoup d'enfants de quartiers en difficultés n'ont pas d'autres espaces de vie que le domicile familial (souvent surpeuplé), l'établissement scolaire et parfois l'association de quartier. Il ne faut jamais oublier qu'un enfant de 5 ans fait 5km par jour et s'il ne le fait pas dans des espaces ouverts, il les fera dans les espaces clos(maison – école).

La communication avec l'école sur les contenus et les progrès peut être invalidée par les problèmes de lecture des parents (3,1M d'illettrés, 50% des adultes avec au maximum le niveau collège.., la non maîtrise de la langue française..)

La participation à la vie scolaire (réunions, rencontres individuelles) est mise à mal par les problèmes d'horaires professionnels, de transports, de travail précaire, de garde d'enfants. Dans les rencontres individuelles, les parents sont mis en accusation quand ils se comportent mal dans l'espace scolaire, quand les devoirs ne sont pas faits... alors que leurs moyens d'agir n'y sont pas reconnus.

On demande aux parents de cesser de « soutenir leurs enfants » mais qui restera le « supporter » d'un enfant en difficultés si même ses parents font alliance avec l'école contre lui... Les propos accusateurs des enseignants mènent à des résistances, des conflits, des refus d'orientation des parents.

Il est essentiel de rappeler les recherches de Caille qui montre, toutes choses égales par ailleurs, que les enfants de migrants, ont une réussite supérieure aux franco français de même milieu social, garçons et filles confondus. Pourtant, ces grandes familles étranges, trop laxistes ou trop sévères, supposées sexistes dans leur fonctionnement familial sont perçues par les enseignants comme « barbares ».

L'extériorité des enseignants des quartiers en difficultés les mettent en position civilisatrice colonisatrice à l'égard des habitants qu'ils ne fréquentent pas au quotidien. Pour eux, les problèmes sociaux et économiques n'excusent pas les difficultés scolaires des enfants. La non maîtrise du français est une des causes de l'échec, ne mesurant jamais combien des enfants plurilingues apprennent tôt à « jouer » avec les mots, la grammaire et la syntaxe. Mais le oulof ou le soninké n'ont toujours pas de statut officiel en France.... par contre un enfant bilingue anglais se verra valorisé dans cette compétence.

Je voulais témoigner de plusieurs expériences qui tentent de donner une vraie place de co éducation aux parents.

Durant plus de 10 ans, l'IUFM de Créteil a mis en place des formations sur la relation avec les parents pour les enseignants débutants. Cela a eu des effets indéniables sur leurs pratiques pédagogiques et leurs modes d'interrelations avec leurs futurs élèves.

L'académie de Créteil a produit une mallette pédagogique en 2009, expérimentée dans 100 collèges (avec 100 collèges témoins) dont les effets ont été évalués : 20% des parents de 6^{ème} ont été volontaires et 17% ont participé à 3 débats. Les rencontres avec les enseignants (36%/24%), la participation aux associations (35%/24%) ont monté. Les convocations des parents, l'absentéisme, les exclusions ont baissé. Le comportement des élèves a changé et a influencé ceux dont les parents ne participaient aux réunions.

De fait, ces parents ont acquis des comportements identiques aux parents cadres.

Le chantier IRDSU d'action recherche formation « en associant tous les parents, tous les enfants peuvent réussir » porte sur 20 sites durant 4 ans, dont un sur Poitiers.

L'objectif de transformation sociale est de renforcer le pouvoir des familles en identifiant les conditions nécessaires et en diffusant celles -ci aux institutions. Le projet sera suivi par une équipe de recherche qui accompagnera les acteurs de terrain.

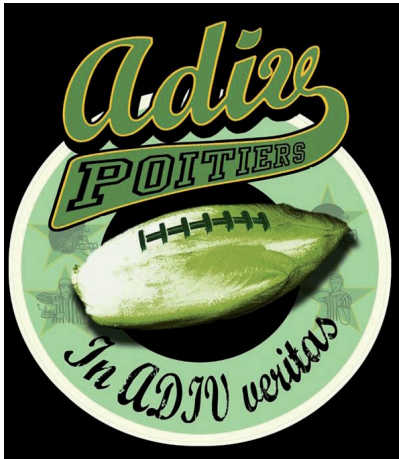
La démarche d'ATD Quart monde de croisement des savoirs en est le principe. Plusieurs partenaires associatifs nationaux sont associés pour porter le projet et diffuser dans leurs réseaux.

Une autre expérience est portée par l'ACEPP, « les universités populaires de parents », depuis quelques années. Dans un quartier, un groupe de parents se mobilisent et travaillent, avec le soutien d'un universitaire sur une question de recherche les concernant.

La démarche dure deux à trois ans, avec une méthode scientifique validée et aboutie à une interpellation locale des institutions éducatives. Un colloque à Sciences Po a présenté les recherches en 2009 et cela s'inscrit dans une démarche européenne avec l'Allemagne et la Belgique.

Toutes ces approches visent à donner un réel pouvoir d'agir aux parents dans leurs fonctions éducatrices, à interpeller les institutions pour sortir des discours et pratiques discriminantes et stigmatisantes des familles éloignées de l'école, pour participer à la construction de territoires apprenants tout au long de la vie.

Cela passe par la coopération, la qualification réciproque construite et partagée



Un autre regard en quelques images

L'ADIV, association de théâtre d'improvisation de Poitiers nous a restitués avec humour et justesse son regard sur la complexité du sujet qui nous a rassemblés.



**FORUM « Education et parentalité »
Vendredi 26 mars 2010**

Liste des participants

Nom, prénom	structure	qualité
ALLAIN LAUNAY Nicole	Inspection Académique	Institutrice
ALLO Claude	Mairie Isle Jourdain	Conseiller Municipal
ARCHAMBAULT Marie	MJC Lussac les Châteaux	Animatrice
AVANZINI Muriel	Inspection Académique	Enseignante
AYEL-CORBINEAU Mélanie	Communauté de communes du Pays Mélusin	Coordonnatrice enfance jeunesse
BALAGUER Alberto	Association Centre Familial	Coordinateur
BARANGER Rogers	Mairie Poitiers	Programme de Réussite Educative
BARRE Cathy	APE Collège et CSC	Parent
BARRAULT Christian	Collège Charroux	Principal
BEJAUD Martine	Accueil loisirs Chauvigny	Animatrice
BERNIER Véronique	Inspection Académique	Institutrice
BERNARDEAU Pierrette	Maison des Projets Buxerolles	Administratrice (CA)
BLET Laurence	CAF	Agent de Développement
BORDES Nicole	EPE	
BOSSEBOEUF Gilles	Mairie de Champagné	Maire
BOUCENNA Anne-Elisabeth	ACSEP Poitiers	Coordonnatrice
BOUCHET Solange	FCSV	
BOULET Mélanie	Maison des Projets Buxerolles	Stagiaire

BOUTANT Geneviève	Collège	Principale Adjointe
Boutin Pierre Yves	Ligue de l'Enseignement 86	Secrétaire Général
BRENET Maryline	CSC Ozon Châtelleraut	Animatrice enfance
BRISSIAUD Annie	Rectorat Poitiers	Conseillère des affaires scolaires
BROSSARD Mathieu	MJC Availles – l'Isle Jourdain	Animateur Jeunesse - Coordonnateur
CAIL Sandra	Communauté de communes de Couhé	Animatrice coordonnatrice
CAPILLON Barbara	CSC Beaulieu Poitiers	Animatrice
COIFFARD Marie-Jeanne	DDCS	Assistante sociale
CLEMENT Bernard	FCPE collège de Buxerolles	Parent
CLEMENT Jean-Paul	Mairie de Payré	Maire
COLIN	Mairie de Lençloître	Maire et Vice Président du Conseil Général
CRENN Thomas	CSC de Vouillé	Directeur
CRESPIN Jean	Mairie de Gençay	Maire
DAILLER Sylvie	Association Arantelle Les Roches Prémaries	Coordonnatrice
DAVID Christophe	IRTS	Etudiant travailleur social
DE CORBIER Bernard	CSC de Migné-Auxances	Directeur
DELAVALLE Annie-Claude	Mairie de Châtelleraut	
DEGUIS Didier	Lycée Louis Armand Poitiers	Assistant social scolaire
DESSPORT Laurent	Inspection Académique	CPC
DINH-KHOA Nguyen	CSC 3 Cités Poitiers	Animateur
DUPIN Véronique	Inspection Académique	CPC EPS
DURAND Dominique	CSC 3 Cités Poitiers	Directeur
FOURNIER Corinne	Association familiale la Chapelle Montreuil	Parent

GEAIS Emmanuel	CSC les Minimes Châtelleraut	Administrateur
GIRET Véronique	Mairie de Naintré	Responsable enfance jeunesse
GHEMINNI Mohamed	CSC Ozon Châtelleraut	Animateur jeunesse
GNIMASSOU Brigitte	Mairie de Naintré	Animatrice RAM
GRANDCOING Jean-Pierre	Maire de l'Isle Jourdain	Adjoint au Maire
GUILLEMET Jean-Luc	APE FCPE (directeur Arantelle)	Parent
GUILLEUX Nadine	Mairie de Châtelleraut	Responsable service Politiques Educatives
INGRAND Nathalie	Poitiers	Animatrice
JOSSO Véronique	MJC de Lussac les Châteaux	Responsable petite enfance
JOYEUX Pierre	FRANCA	
KOBI Elisabeth	CSC les Minimes Châtelleraut	Animatrice enfance
KOMORNICZAK Nathalie	CSC 3 Cités Poitiers	Animatrice
LAFAYE Isabelle	Ecole des parents et des éducateurs	Parent
LANGELIER Marie	Association l'Arantelle les Roches Prémaries	Responsable Accueil de loisirs enfance
LAVAUUR Ludivine	MJC Aliénor d'Aquitaine Poitiers	Animatrice
LOUBIGNAC Michel		
MAINGRAUD Benjamin	Maison des projets Buxerolles	Animateur
MAIRE Carole	MJC de Montmorillon	Responsable secteur enfance jeunesse
MASSE Anne-Catherine	Communauté de communes du Neuvillois	Animatrice coordonnatrice territoriale
MELLIER Sophie	Mairie de Vaux en Couhé	Maire
MONTELS Brigitte	Inspection Académique	IEN
MOUSSA	CSC 3 Cités Poitiers	Animatrice
NAPELON Marie-Astrid	Communauté de communes du Pays Vouglaisien	Responsable enfance jeunesse

PAILLIER Guy	Université familiale Châtelleraut	Parent
M. PAPIILLON		Coordinateur animation générale
PAQUET Nicolas	Inspection Académique	CPC EPS
PECOURT Vincent	Inspection Académique	Coordonnateur EP
PELLETIER Martine	Mairie Montamisé	Elue culture
PERRIN Jean Marie	Inspection Académique	Principal collège
PICHOT Patricia	Inspection Académique	Institutrice
POPINEAU Francette	Inspection Académique	Institutrice
QUISTORFF Jean-Marc	Inspection Académique	CP EPS
RAGONNEAU Martine	Maison des projets Buxerolles	
ROYER Angélique	Mairie de Migné Auxances	Adjointe au Maire
RUDNIK Dominique	Mairie de Châtelleraut	Responsable enfance - jeunesse
SALLIER Sylvie	Inspection Académique	Enseignante
SEBAN Jean Pierre	Education Nationale	Retraité
SOURIE Benedicte	APE Primaire et collège (3 cités)	Parent
TROUVE Marylène	DDCS	CEPJ
VAN CAMP Marie-Christine		Déléguée vie scolaire
VASSEUR Sylvia	APE Couhé	Présidente (Parent)
VIGNAUD Cathy		Parent
VILLEDARY Marie-Laure	Inspection Académique	CP IA

FORUM « Education et parentalité » - Vendredi 26 mars 2010

Liste des participants

Représentants des institutions

Nom	Structure	Qualité
DEJOUX Pascal	Inspection Académique	Inspecteur Adjoint
LINSOLAS Françoise	Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDCS	Directrice
RIGOLOT Bertrand	DDCS	Directeur Adjoint
BECOT Gilles	CAF	Président CA
PENY Marcel	MSA	Président
PARATTE	Mairie de Buxerolles	Maire

Organisateurs

Nom	Structure	Qualité
AMOSSE Marie-Reine	DDCS	Coordonnatrice service enfance jeunesse famille
BALMER Manuel	AEROVEN	Chargé de mission
BROULEAU Jacques	Inspection Académique	CPD EPS
CHABIN Martine	Ligue de l'enseignement 86	Déléguée USEP
DEMIOT Jacques	Ligue de l'enseignement 86	Détaché de l'Education Nationale
FRACASSO Marie	CAF	Conseillère technique action sociale
JUSSAUME Annie	Inspection Académique	CPC
LANGOUTTE Patricia	FRANCAS	Chargée de mission
LAVIGNOTTE Jacqueline	Inspection Académique	Responsable service Division du Pilotage et Suivi des Etablissements
METAYER Michel	Inspection Académique	CPD EPS
PAILLAT Maryse	DDCS	Secrétariat politiques éducatives
RENAUDIN Denis	Fédération des centres sociaux de la Vienne	Délégué
RIBOT-DEVAUX Valérie	Ligue de l'enseignement 86	Détaché de l'Education Nationale
BONNEFON JC	CAF	Conseiller technique action sociale
FINSTERLE Christophe	MSA	Chargé de mission

Témoins

Nom	Structure	Qualité
BARDEAU Séverine	FCPE Montmorillon	Présidente
BEGARIES Marc	Ecole Jean Mermoz Poitiers	Directeur
CHEVRIER Anne	CSC Migné Auxances	Animatrice
GUEDJALI Hervé	MPT Châteauneuf	Directeur
GUYONNEAU Rodolphe	Communauté de communes du Pays Vouglaisien	Vice Président petite enfance, jeunesse, emploi.
DURAND Dominique	CSC La Blaiserie Poitiers	Directeur
SIROY Isabelle	FCPE Couhé	Présidente
SOUS François	Collège de Couhé	Principal